DÉCLARATION DE POLITIQUE – Stratégie, vision, SSE & Qualité

Encoso NV se présente comme une entreprise de construction familiale et dynamique, accompagnant ses clients et partenaires dans la réalisation sereine de projets de construction, tant dans l'environnement ferroviaire que pour des projets de construction générale.

En tant qu'employeur professionnel dans le secteur du bâtiment, Encoso NV souhaite créer un climat d'entreprise stable, responsable, rentable et structuré, offrant un environnement de travail agréable et sûr, où les collaborateurs peuvent pleinement s'épanouir et être hautement valorisés pour leur engagement, leurs connaissances et leur enthousiasme.

Nous pouvons réaliser cette mission en travaillant avec conscience de la qualité, orientés vers le client, de manière sûre, saine et respectueuse de l'environnement, afin de réduire au strict minimum les aspects négatifs liés aux accidents, incidents, dommages ou clients insatisfaits.

Cette vision souligne notre attention au bien-être de nos collaborateurs, de nos clients et des tiers (prévention des blessures personnelles), à notre matériel et à celui de nos clients et des tiers (prévention des dommages), ainsi qu'à l'environnement (prévention des problèmes environnementaux et gestion consciente du CO_2) et au cadre dans lequel nous travaillons. À cet effet, nous nous référons également à la législation nationale et régionale en vigueur :

1) La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, dite « loi sur le bien-être », constitue la loi de base en matière de sécurité et de santé au travail.

2) Arrêté du Gouvernement flamand du 1er juin 1995 portant dispositions générales et sectorielles en matière d'hygiène de l'environnement (VLAREM II).

3) Le décret du 27 octobre 2006 relatif à l'assainissement et à la protection des sols.

Nos collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants et éventuelles forces supplémentaires sont sélectionnés, formés et activement soutenus afin d'atteindre les objectifs fixés.

En interne, les routines et procédures nécessaires sont établies de manière à créer, par l'autocontrôle permanent et les retours d'information au sein de l'entreprise, un climat de maintien, d'optimisation et d'amélioration continue, d'une part de la qualité et de la satisfaction client, mais aussi de la sécurité, de la santé et des performances environnementales.

Lors de l'achat de produits, matériaux, installations ou machines, nous veillons aux aspects de sécurité, de santé et de faisabilité environnementale et économique. De plus, les matériaux, moyens et outils utilisés sont régulièrement vérifiés quant à leur efficacité, leur précision et leur sécurité. Une attention particulière est portée à l'élimination correcte des déchets et à la gestion prudente des substances (potentiellement) dangereuses pour l'environnement, afin de prévenir tout dommage environnemental.

Pour la mise en œuvre correcte de ces systèmes, il est attendu de tous les collaborateurs qu'ils prennent connaissance de cette déclaration de politique, qu'ils assument leur responsabilité à cet égard et fassent preuve de la discipline nécessaire.

Le maintien de la politique de qualité et de SSE (sécurité, santé, environnement) telle que définie repose avant tout sur l'engagement de toutes les parties concernées !

Date : 12/12/2023
Établi à Laarne,

La direction Encoso NV